

# APPEL A MANIFESTATION D'INTERET : PROJETS DE RESTAURATION DE ZONES HUMIDES - TRAVAUX PREVUS EN 2026

## Présentation

Dans le cadre de l'expérimentation d'une nouvelle méthode de valorisation carbone pour la restauration des zones humides, nous souhaitons identifier des **projets de restauration éligibles** susceptibles d'entrer en phase travaux **à partir de 2026**.

Ce document a pour objectif de présenter, de manière synthétique, **les types de projets attendus**, afin de permettre aux porteurs de projet potentiels de se positionner simplement et de nous signaler l'existence de projets pouvant répondre à la méthode et au financement de ce projet.

## Financement

**Les projets retenus bénéficieront d'un financement dédié** à l'aide de crédit carbone **permettant de participer en partie aux couts des projets**.

## Projets concernés

Sont recherchés des projets portant sur la **restauration de zones humides continentales dégradées**, dont le fonctionnement hydrologique et écologique a été altéré de manière durable. Les projets doivent viser une amélioration mesurable et pérenne des fonctions de la zone humide, en particulier en lien avec l'eau, les sols et les habitats.

Les porteurs peuvent être des collectivités territoriales et leurs groupements, des syndicats de bassin versant, des établissements publics, des associations de gestion d'espaces naturels, des exploitants agricoles ou forestiers, ou toute autre personne morale disposant d'une maîtrise foncière suffisante sur le site (propriété, bail ou convention).

## Types de zones éligibles

Les projets doivent concerner des **zones humides continentales situées en France métropolitaine**, reposant majoritairement sur des **sols minéraux**. Il peut s'agir, par exemple, de prairies humides, de marais, de roselières, de caricaies, de mégaphorbiaies, de vallées alluviales ou encore de mares et d'annexes hydrauliques dégradées.

En cas de doute sur la qualification du milieu ou sur la nature des sols, une analyse pourra être réalisée lors des phases de diagnostic.

## Types de dégradations observées

Les projets attendus concernent des sites présentant des **dégradations fonctionnelles avérées**, résultant le plus souvent d'aménagements ou d'usages passés. À titre indicatif, ces dégradations

peuvent être liées à des opérations de drainage, à un abaissement durable de la nappe, à une déconnexion hydraulique avec le réseau hydrographique ou la plaine alluviale, à des remblais ou exhaussements, à un compactage des sols, ou encore à une artificialisation partielle du site.

Ces altérations se traduisent généralement par une perte de fonctionnalité hydrologique et écologique, ainsi que par une diminution de la capacité du milieu à remplir ses rôles naturels.

## Types de travaux envisagés

Les projets doivent prévoir des **travaux de restauration effectifs**, cohérents avec les dégradations constatées. Ceux-ci peuvent notamment porter sur la restauration de l'hydrologie (neutralisation de drains ou de fossés, remise en eau, restauration de connexions hydrauliques, gestion ou suppression d'ouvrages), sur des actions morphologiques ou pédologiques (retrait de remblais, reprofilage léger, décompactage ciblé), ainsi que sur des actions écologiques complémentaires telles que la re-végétalisation adaptée ou la gestion des usages et des pressions.

Les travaux doivent être clairement identifiés, localisés et justifiés au regard des objectifs de restauration.

## Calendrier des travaux

Les projets recherchés sont ceux dont les **travaux sont programmés en 2026**, avec un calendrier prévisionnel suffisamment défini. Les projets dont les travaux ont déjà débuté ne sont pas concernés.

## Comment se positionner

Les porteurs de projets intéressés sont invités à nous signaler l'existence de projets correspondant à ce cadre, en transmettant à ce stade des éléments suivants :

- localisation et surface du site ;
- type de zone humide concernée ;
- principales dégradations observées ;
- nature des travaux envisagés ;
- calendrier prévisionnel (travaux en 2026) ;
- statut foncier.

## Contact

[contact@cooperativecarbone.fr](mailto:contact@cooperativecarbone.fr)

*La méthode a été développée par le SMVA et la Coopérative Carbone, avec le soutien financier de la Région Nouvelle Aquitaine, d'EDF, du Futuroscope.*